

**Politique** | Coup d'envoi du plan « Mon environnement, ma santé » à Bordeaux par F. de Rugy et A. Buzyn



Pendant deux jours, les 14 et 15 janvier, les acteurs du monde de la santé et de l'environnement se sont donné rendez-vous au Palais des Congrès de Bordeaux pour les Rencontres nationales Santé Environnement afin d'échanger et de dialoguer autour d'ateliers thématiques. Lors de l'ouverture de cet événement, le 14 au matin, François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, ont lancé officiellement l'élaboration du plan « Mon environnement, ma santé » ainsi que la consultation publique sur le projet de nouvelle stratégie sur les perturbateurs endocriniens...

« Nous devons rechercher ce qui fait sens ! » Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, compte bien prendre toute sa part à la consultation publique sur le projet de nouvelle stratégie nationale sur les

perturbateurs endocriniens lancée par les ministres de la Transition écologique et de la Santé le 14 janvier au matin au Palais des Congrès de Bordeaux. Pour l'élu, il est indispensable aujourd'hui de créer un véritable débat sur les corrélations entre l'environnement et la santé. « Aujourd'hui, nous ne disposons d'aucun chiffre sur la santé des agriculteurs ! Seuls les témoignages des familles nous tiennent au courant de maladies développées telles que des leucémies à 50 ans ! Nous ne connaissons pas l'impact de la présence de néonicotinoïde et de pesticide sur la santé de nos paysans ! » Ces deux journées de réflexions ont donc tout leur « sens » pour Alain Rousset. **« Mon environnement, ma santé »** Afin de renforcer la protection de la santé et de l'environnement, le Gouvernement travaille donc à l'élaboration du plan « Mon environnement, ma santé » et a lancé une consultation publique sur le projet de nouvelle stratégie sur les perturbateurs endocriniens. Co-piloté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé, ce plan vise à réduire les impacts des facteurs environnementaux sur la santé en s'appuyant sur les connaissances du terrain. Il succèdera au troisième plan national santé environnement fin 2019. « Ce plan possède quatre priorités, souligne Agnès Buzyn. Tout d'abord, mieux connaître les expositions et les effets de l'environnement sur la santé des populations « exposome ». Informer, communiquer et former les professionnels et les citoyens. Démultiplier les actions concrètes menées dans les territoires. Enfin, réduire les expositions et les inégalités environnementales. » **L'exposome, un outil pour l'évaluation des expositions environnementales** En 2015, lors de l'adoption de la loi de santé publique par l'Assemblée nationale, Gérard Bapt, alors député PS de Haute-Garonne s'était battu pour faire apparaître pour la première fois le substantif « exposome ». « Ce terme



regroupe toutes les atteintes à la santé qui ne soient pas d'origine génétique et ce sur toute la durée de vie et en intégrant non seulement l'environnement mais aussi les causes psychologiques et socio-économiques », avait-il expliqué à l'époque. Mais

c'est Christopher Wild, le directeur du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui a défini le premier ce concept dans la publication « Cancer Epidemiology, Biomarkers & Prevention » datant d'août 2005. « Ce concept trouve son origine dans la nécessité pour les chercheurs de concevoir, parallèlement à la notion du génome, et forgé sur la même grille conceptuelle, un outil méthodologique pour l'évaluation des expositions environnementales », avait-il écrit. Car, « connaître précisément les effets de notre environnement sur la santé est indispensable pour apporter les réponses médicales et préventives les mieux adaptées. En stimulant la recherche scientifique dans ce sens, nous obtiendrons les connaissances nécessaires à la formation des professionnels de santé ainsi qu'à la bonne information des citoyens, préalable décisif au changement des comportements », a souligné Agnès Buzyn. « **Co-construire le Plan national santé environnement** » Pour mettre au point ce « Plan national santé environnement », le Gouvernement assure vouloir s'appuyer sur les connaissances et les travaux des acteurs du territoire. « Chacun d'entre nous vit dans un milieu où l'Homme et la nature sont intimement liés : dégrader l'environnement, c'est affecter durablement notre santé. Les territoires sont en première ligne pour lutter contre les pollutions et mettre en œuvre des actions au service des citoyens. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement entend construire avec eux un « Plan national santé environnement » ambitieux, qui d'ores et déjà s'incarne à travers une stratégie de lutte contre les perturbateurs endocriniens » a déclaré François de Rugy. En effet, pour le ministre, ce plan doit être élaboré tant avec les acteurs du secteur public que ceux du secteur privé « tels que les architectes, constructeurs de nos espaces de vie. Nous dialoguerons avec eux sur l'origine des matériaux utilisés par exemple. Aussi, nous devons créer des interactions entre les laboratoires de recherche et nous appuyer sur les travaux scientifiques de nos chercheurs. » **La lutte contre les perturbateurs endocriniens lancée !** Ce Plan national va de pair avec le lancement de la consultation sur la nouvelle stratégie sur les perturbateurs endocriniens. « Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle



qui dérèglent le fonctionnement hormonal des organismes vivants. Ils se retrouvent dans un grand nombre de produits de consommation courante tels que les cosmétiques, l'alimentation, les plastiques et dans différents milieux », ont précisé les ministres. En avril 2014, la France avait été le seul pays à se doter d'une première stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens. En février 2018, le Gouvernement a décidé de mettre au point une deuxième stratégie pour la période 2019-2022. Des groupes de travail, composés de parlementaires, d'organismes publics de recherche et de surveillance, d'associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, d'industriels, de ministères ont donc été mis en place pour la réfléchir. Suite à ces travaux, un projet de stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens a vu le jour. **Un éventail d'actions pour protéger la population et l'environnement et améliorer les connaissances** Cette stratégie met en avant des actions pour protéger la population telles que l'établissement d'une liste des substances, la mise en place d'une campagne de communication grand public, la création d'un site internet de référence et le développement de la formation des professionnels de santé et des agents des collectivités territoriales. Des actions aussi pour protéger l'environnement telles que la réalisation d'analyses exploratoires sur des produits de grande consommation destinés à des populations sensibles, la mesure de l'imprégnation des différents milieux par les perturbateurs endocriniens et le renforcement de la connaissance de l'exposition aux perturbateurs endocriniens via l'alimentation. Enfin, des actions visant à améliorer les connaissances.

Ce projet de stratégie a été mis en consultation ce lundi 14 janvier lors de ces Rencontres nationales Santé Environnement et est mis en consultation publique du 14 janvier au 8 février.

*Pour en savoir plus sur la stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens :*



Sybille Rousseau

*Crédit Photo : SR*

*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 15/01/2019*

*[Url de cet article](#)*